



PV de l'AG Ordinaire Socofor **du 11/09/2025 au Brûly**

La séance est ouverte le 11 septembre à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Marc de Ghellinck.

Le président remercie Monsieur et Madame Xavier Terlinden de leur accueil ici au Brûly et demande quelques instants de recueillement à la mémoire de nos coopérateurs décédés :

Madame Antoine de Maere d'Aertrycke,

le baron Englebert de Cartier d'Yves,

Monsieur Willy Lesage

Monsieur Claude de Bergeyck

Il précise que l'AGO a été régulièrement convoquée par courriel à chaque coopérateur et que l'Art 25 de nos statuts prévoyant qu'aucun quorum n'est requis quant au nombre de parts sociales représentées, l'AGO est valablement constituée et est apte à délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Nombre de parts présentes à l'AGE : 647 (cf liste en annexe 1)

Nombre de parts par procuration à l'AGE : 153 (cf liste en annexe 1)

Celui-ci appelle Monsieur Michel Terlinden aux fonctions de secrétaire, et Messieurs Gaëtan Jamar de Bolsée et Grégory Janssens de Bisthoven aux fonctions de scrutateurs.

Il rappelle l'ordre du jour de l'AGO

1. Approbation du PV de l'AG 12 septembre 2024
2. Rapport d'activités
3. Présentation et approbation du Bilan et du Compte de Résultat 2024/2025
4. Décharge aux administrateurs
5. Divers

Le bilan de l'exercice écoulé, format BNB (cfr annexe 3), ainsi que le rapport d'activité (annexe 4) sont distribués à tous les membres présents tout en ayant déjà été transmis aux coopérateurs en ayant fait la demande.

1. Approbation du PV de l'AGO du 12 septembre 2024

Le PV (voir annexe 2) est approuvé à l'unanimité par l'AG

2. Rapport d'activités

Le Président passe la parole à l'Administrateur-délégué qui présente le statut des ventes de bois en collaboration avec Didier Hugon, les services rendus aux coopérateurs et les grandes lignes de l'administration de la coopérative.

Le Président présente ensuite les actions prises dans le cadre de la gestion des coopérateurs, ainsi que quelques observations (litiges / points d'attention).

3. Présentation et approbation du bilan et des comptes de résultats 2024/2025

Le Président présente le bilan.

Il y a lieu de noter :

- Une augmentation significative
 - o des capitaux propres suite au bénéfice de l'année reporté
 - o des créances (à l'actif) et des dettes commerciales (au passif) liée à des facturations non épurées en fin de période
 - o des autres dettes liée au dépôt de garantie par le marché, et à certaines factures de vente payées par les marchands dans les tous derniers jours de l'exercice et non encore transmis aux coopérateurs
-

L'Administrateur-délégué présente le compte de résultats.

Il y a lieu de noter

- une progression importante du chiffre d'affaires expliqué d'une part par l'augmentation des commissions sur ventes, d'autre part par l'augmentation des services aux coopérateurs (travaux de sous-traitance et missions de conseils).
- Un niveau de coût contrôlé, avec des coûts non récurrents limités (essentiellement le coût du litige TVA)
- Un bénéfice d'exploitation de l'ordre de 62.000 € ainsi qu'un bénéfice exceptionnel de 88.750 € venant de la réalisation d'une SICAV
- Des impôts à hauteur de 8.695 €, faibles au regard des bénéfices vu les pertes récupérables des années précédentes.

A la demande du Président, les comptes clôturés au 30/06/2025 sont approuvés à l'unanimité.

4. Décharge aux administrateurs quant à leur gestion pour l'exercice écoulé.

La décharge est donnée, à l'unanimité, aux administrateurs.

Concernant la composition du CA, le Président confirme qu'aucun mandat d'administrateur ne vient à échéance, et aucune démission n'est présentée. Le CA reste donc inchangé par rapport à l'année précédente.

5. Divers :

Rien à signaler

6. Clôture de l'assemblée générale

Le présent PV est lu en séance et approuvé à l'unanimité.

Le président clôture l'assemblée générale en présentant l'orateur du jour, notre coopérateur Monsieur Ramon Reyntiens

ANNEXES

- Annexe 1 : participants, représentés et nombre de parts
- Annexe 2 : PV de l'AG 2024
- Annexe 3 : bilan BNB
- Annexe 4 : Rapport d'activités


Le Président


L'Administrateur-délégué


Le Secrétaire

Les Scrutateurs



